

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes 1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, 28 novembre 2016

Messieurs les membres de la Commission d'Enquête Monsieur Régis Lebastard Monsieur Denis Debat Monsieur Luc Finateu

s/c de Monsieur le Préfet du Gers

Transmission électronique : pref-gazoduc-gascogne-midi@gers.gouv.fr

Objet : enquête publique concernant le projet de canalisation de transport de gaz naturel – DN 800 Gascogne Midi Artère de Gascogne par la société TIGF

Messieurs les Commissaires enquêteurs,

La contribution de la Fédération SEPANSO Landes sera courte dans la mesure où le département des Landes se trouve peu impacté par ce nouveau projet de la Société Transport et Infrastructures Gaz de France. Les associations des autres départements auront certainement produit beaucoup plus d'observations.

Nous tenons toutefois à faire remarquer une nouvelle fois que la Société TIGF procède toujours de la même manière : elle annonce un projet pour un kilométrage limité (61 km pour l'Artère de Gascogne), ce qui *ispo facto* constitue un contournement habile de la loi (saucissonnage avec changement de nom du projet) pour éviter que la Commission Nationale du Débat Public ne soit saisie (art 4121-2 du code de l'environnement Gazoduc dont la longueur est supérieure à 100 km et dont le diamètre est supérieur ou égal à 600). Après la réalisation d'un tronçon en Gironde, nous avons assisté à la construction dans le sud des Landes d'un très long gazoduc conduisant à Lussagnet ; ce dernier tronçon réalisé (Artère de l'Adour), qui permettra des échanges avec le Pays Basque espagnol, donnera lieu d'ailleurs à une inauguration festive le mercredi 30 novembre 2016 au Casino de Biarritz. Nous sommes donc étonnés que l'Autorité environnementale se contente de recommander « d'intégrer dans le dossier d'enquête publique une référence aux travaux effectués par GRTgaz sur les stations de Cruzy et de Saint-Martin de Crau pour apprécier les impacts ». La carte intégrée dans l'exposé montre clairement qu'un Débat public aurait été souhaitable.

En ce qui concerne la SEPANSO Landes, l'un des vice-présidents de notre Fédération est membre du Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Bassin de la Midouze. Les principaux problèmes (atteintes aux zones humides et espèces exotiques invasives) posés par ce nouveau projet ont déjà été identifiés par la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Bassin de la Midouze ; ils figurent dans le courrier que Paul Carrère, président de cette CLE, a adressé au préfet du Gers le 17 juin 2016 ; TIGF a répondu point par point aux réserves le 6 juillet 2016 en fonction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE Midouze.

TIGF a pris des engagements en matière d'environnement; nous souhaitons que les travaux fassent l'objet d'un suivi ponctuel par un écologue indépendant tout au long des travaux si le projet qui fait l'objet de la présente enquête bénéficie *in fine* d'une autorisation en bonne et due forme. De même ultérieurement pour les zones de compensation afin de s'assurer que la richesse faunistique et floristique est bien assurée sur ces terrains.

La SEPANSO Landes pense encore que des personnes concernées par le projet ne sont pas suffisamment informées sur les risques d'accident à proximité d'une canalisation de gaz. Nous regarderons avec intérêt le nombre de personnes qui ont participé à la présente enquête. La SEPANSO Landes a identifié deux raisons d'être inquiets :

- Le déclenchement d'une alerte est tardif lorsque le gaz n'est pas odorisé; cette situation explique d'ailleurs le nombre de victimes lors des accidents qui se sont produits tant en Europe qu'en Amérique.
- Il semble que l'on ne dispose pas encore de données suffisantes sur la protection cathodique des gazoducs pour qu'ils ne soient pas impactés par des courants vagabonds. Les appareils de drainage du courant sont-ils vraiment performants ?

En vous transmettant ces observations, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Commissaires enquêteurs, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL

Président Fédération SEPANSO Landes Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine 1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte

+33 5 58 73 14 53

georges.cingal@wanadoo.fr